

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19-07-2022

### **Les effets de la COVID-19 sur la violence à l'égard des soins de santé – un rapport publié par l'AMM, le CICR, le CII et la FHI**

Les résultats de l'enquête montrent que la pandémie de COVID-19 a accentué la violence à l'égard des soins de santé, avec une hausse étayée du nombre d'incidents dans de nombreux pays.

Les personnels de santé et leurs patients, ainsi que les établissements de soins et les ambulances, font l'objet d'actes de violence persistants commis dans toutes les régions du monde. Les résultats d'une enquête mondiale menée en 2021, révèlent une hausse des incidents signalés depuis le début de la pandémie de COVID-19. Près de 60 % des répondants ont noté une augmentation des cas déclarés de violence à l'égard des soins de santé depuis le début de la pandémie. L'enquête a également identifié des approches fructueuses adoptées par les prestataires de soins de santé pour réduire l'incidence de la violence à l'égard des soins de santé.

Le Conseil International des Infirmières, le Comité international de la Croix-Rouge, la Fédération internationale des hôpitaux et l'Association Médicale Mondiale, ont mené une enquête conjointe de mai à juillet 2021, afin de comprendre les intentions violentes à l'égard des soins de santé durant la première année de pandémie de COVID-19 et d'identifier les bonnes pratiques mises en œuvre en matière de prévention, de réduction ou d'atténuation de la violence, en mettant l'accent (mais pas uniquement) sur les mesures appliquées au début de la pandémie.

De la sensibilisation à la violence sur les personnels de santé au niveau local à l'élaboration de nouvelles législations pour les protéger, l'enquête montre que des solutions peuvent être trouvées. La sous-déclaration fréquente des incidents de violence indique qu'une sensibilisation est nécessaire même parmi les personnels de santé. Un système plus efficace et solide de compte rendu, de suivi et d'analyse des données est requis pour mieux appréhender l'ampleur du phénomène de la violence et prendre les bonnes décisions en retour.

L'enquête montre également l'importance d'améliorer les rapports entre les personnels de santé et les patients et les membres de leur famille, qui sont perçus comme les principaux agresseurs. L'adoption d'un comportement éthique et responsable est un facteur important, mais la formation des personnels de santé aux techniques de communication permettant de désamorcer des situations potentiellement violentes apparaît comme la mesure la plus plébiscitée.

Cliquez [ici](#) pour télécharger le rapport complet de l'enquête.

À l'occasion de la publication du rapport, Dr Otmar Kloiber, le Secrétaire Général de l'Association Médicale Mondiale, a relevé que :

« Les résultats de l'enquête apportent un éclairage précieux sur le phénomène persistant de la violence dans le secteur de la santé. Grâce à la diversité des stratégies conçues pour prévenir et traiter la violence, l'étude met en évidence la remarquable résilience des personnels de santé, leur capacité à innover face aux attaques, toujours en vue de dispenser les meilleurs soins aux patients. Toutefois, cela n'exempt pas les États et les autres acteurs concernés de leur responsabilité d'amorcer des politiques fermes et coordonnées de prévention de la violence et de protection des soins de santé. »

Howard Catton, le Directeur général du Conseil International des Infirmières, a déclaré :

« Ce rapport souligne que les menaces, les agressions et la violence auxquelles les infirmières et les autres personnels de santé sont confrontés, se sont encore accentuées durant la pandémie. Depuis des années, le CII appelle à des mesures en vue de protéger et de préserver les personnels de santé, et pourtant les infirmières restent encore en danger au travail, c'est totalement inacceptable. »

« Le respect des droits des infirmières ne se limite pas aux paroles des employeurs et des pouvoirs publics : il implique également ce qu'ils font pour protéger les infirmières lorsque ces droits sont bafoués ou ignorés. Des mesures concrètes sont requises pour mettre fin à l'impunité et infléchir cette tendance. Les employeurs et les pouvoirs publics ont le devoir de prendre soin de leur personnel et d'enquêter et de sanctionner lorsque se produisent des attaques contre les soins de santé. »

« Le rapport présente des exemples de stratégies fructueuses, notamment l'excellent travail des infirmières en Italie, qui ont mis en place une formation sur les compétences en matière de communication, la santé mentale et le soutien psychosocial, faisant pression avec réussite pour qu'une nouvelle loi visant à lutter contre la violence à l'égard des professionnels de santé soit adoptée. Le CII souhaite que des stratégies similaires soient mises en œuvre partout dans le monde afin que les infirmières n'aient plus à craindre pour leur propre sécurité lorsqu'elles vont au travail. »

Maciej Polkowski, le Responsable de l'initiative Les soins de santé en danger du Comité international de la Croix-Rouge, a ajouté :

« L'importance de ce rapport réside dans le fait qu'il propose des idées de mesures concrètes correspondant à la réalité de nombreux prestataires de soins de santé dans le monde, malheureusement trop souvent confrontés à la violence dans leur travail quotidien. Tout le monde peut voir à travers cette enquête que les agressions et les menaces à l'égard des personnels de santé sont clairement un problème de notre époque, qui ne peut plus être ignoré si l'on souhaite que les systèmes de santé prennent mieux soin d'eux et obtiennent de meilleurs résultats de santé. »

« Le CICR et son initiative Les soins de santé en danger s'attachent à lutter contre la violence à l'égard des soins de santé, en favorisant également une meilleure résilience des services de santé, la prévention de la violence et l'atténuation de ses effets. Sur le site Web Les soins de santé en danger, chacun peut trouver des informations gratuites et une documentation de support pour en savoir plus sur ce qu'il faut faire, complétant les questions issues de l'expérience des organisations de santé ayant répondu à l'enquête. »

Ronald Lavater, le Directeur général de la Fédération internationale des hôpitaux, a conclu :

« Indépendamment du contexte. Peu importe les raisons. Les attaques perpétrées contre les agents de santé, les hôpitaux et les ambulances sont inacceptables. Les systèmes de santé ne peuvent fonctionner que si le personnel et les installations sont sûrs et protégés. »

« Nous avons conscience de l'importance de collaborer avec d'autres leaders de la communauté internationale pour riposter aux graves problèmes qui se posent aujourd'hui dans le domaine de la santé. La FIH est fière d'œuvrer en partenariat avec le CICR, le CII et l'AMM, afin de mieux prendre la mesure du problème et partager des solutions concrètes pour mettre en avant la nécessité de prévenir et d'atténuer la violence à l'égard des soins de santé. »

####

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter :**

Katherine Bennett, Responsable de la communication et de la mobilisation, Secrétariat de la FIH

[katherine.bennett@ihf-fih.org](mailto:katherine.bennett@ihf-fih.org)

**Note aux rédacteurs :**

**À propos du Conseil International des Infirmières (CII)**

Le [Conseil International des Infirmières](#) (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plus de 28 millions d'infirmières dans le monde. Fondé en 1899, le CII est la première et la plus influente des organisations internationales de professionnels de santé. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde. Le CII défend les progrès dans les connaissances en sciences infirmières et la présence, au niveau mondial, d'une profession infirmière respectée et d'une force de travail compétente et satisfaite.

**À propos du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)**

Le [Comité international de la Croix-Rouge](#) (CICR) est une organisation indépendante et neutre, qui assure une protection et une assistance humanitaires aux victimes de conflits armés et d'autres situations de violence. Elle intervient en réponse aux urgences et promeut en parallèle le respect du droit international humanitaire et sa mise en œuvre dans le droit national.

### **À propos de la Fédération internationale des hôpitaux (FIH)**

Fondée en 1929, la [Fédération internationale des hôpitaux](#) (FIH) est une organisation mondiale non gouvernementale à but non lucratif. Basée à Genève (Suisse), la vision d'avenir de la FIH est celle d'un monde composé de collectivités en bonne santé, avec des hôpitaux et des services de soins de santé bien gérés, où la personne peut réaliser son plus haut état de santé possible. Outre qu'elle offre à ses membres une plateforme d'échange de connaissances, d'établissement de contacts, de sensibilisation et de reconnaissance de l'excellence à l'échelon international, la FIH a créé le Centre de durabilité de Genève en 2022. La vocation du Centre est de permettre aux hôpitaux et aux services de santé de devenir des chefs de file en matière de durabilité, de développer les compétences, les connaissances et les outils pour un avenir sain et résilient.

### **À propos de l'Association Médicale Mondiale (AMM)**

L'[Association Médicale Mondiale](#) (AMM) est une fédération mondiale regroupant 115 associations médicales nationales, représentant des millions de médecins dans le monde. Porte-parole des patients et des médecins, l'AMM promeut les normes les plus élevées possibles en matière de soins médicaux, de déontologie, de formation et de droits de l'homme en rapport avec la santé pour tous. L'AMM s'attache de longue date à protéger les soins de santé, conformément aux principes d'humanité et d'impartialité et au droit international humanitaire et aux droits de l'homme.

### **À propos de l'initiative Les soins de santé en danger (HCiD)**

Depuis 2011, l'initiative [Les soins de santé en danger](#) (HCiD) du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, braque les projecteurs sur ce problème et propose des ressources pour éveiller les consciences et promouvoir des mesures visant à changer cet état de fait. Le Conseil International des Infirmières, la Fédération internationale des hôpitaux et l'Association Médicale Mondiale sont membres de la communauté mondiale de l'initiative HCiD depuis sa création, plaidant pour la sécurité et la protection des personnels de santé dans le monde grâce à des mesures fortes et durables des décideurs.